**AVIS D’APPEL D’OFFRES INTERNATIONAL**

**N° 11-2018**

***« Automatisation de la distribution avec la télécommande des appareils de coupures »***

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.sn](http://www.marchespublics.sn) et dans le journal « **Le Soleil** » 03 janvier 2018.
2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget d’investissements du Plan d’Actions Prioritaires 2018 des fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) afin de financer les travaux de modernisation du réseau moyenne tension,et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « ***Automatisation de la distribution avec la télécommande des appareils de coupures* ».**
3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux constitués en un (01) seul lot qui comprennent **:**
* La fourniture, la pose et le raccordement d’équipements électriques (Poste préfabriqués, cellules fermées GIS, disjoncteurs aériens télécommandés, câbles souterrain 30 KV), d’équipements de télé conduite (coffrets Interface de Télécommande d’Interrupteurs HTA, capteurs de courant et de tension, radios, antennes, logiciels de configuration) ;
* Les essais et la mise en service ;
* La formation.

**Le délai de réalisation des travaux est de 12 mois à compter de la notification de l’ordre de service de démarrage des travaux.**

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d‘offres international ouvert à tous les candidats éligibles. Le marché sera conduit en application des Directives pour la passation de marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Département Équipement de Réseaux, sis à Senelec Hann route des pères Maristes, Dakar téléphone (221) 33 839 94 20 et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres aux jours et heures ouvrables de 7 h 30 mn à 16 h 30 mn.

 …/…

1. Les exigences en matière de qualification sont :
	1. **Capacité financière :**
2. Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l’avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **1 200 000 000 FCFA (Un milliard deux cents millions de F CFA). L’attestation de capacité financière devra être délivrée par une institution financière installée dans la zone UEMOA ;**
3. Avoir un minimum de chiffre d’affaires annuel moyen au cours des cinq années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016) de **sept milliards cinq cents millions (7 500 000 000) FCFA ;**
4. Fournir les états financiers certifiés des cinq années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016) dûment certifiés par un Commissaire au compte agréé.
	1. **Capacité technique :**

Le Candidat doit prouver, documentation à l’appui qu’il a eu à réaliser au moins **deux (02) marchés similaires durant les cinq (05) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016 et 2017) en tant qu’entrepreneur, ou sous-traitant avec une valeur minimum de 4 000 000 000 FCFA (Quatre milliards de FCFA) en Hors taxes et Hors douanes relatif à un seul marché, qui, ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l’essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux : fourniture, pose, raccordement, essais et mise en service d’équipements électriques (cellules fermées GIS, disjoncteurs aériens télécommandés) et d’équipements de télé conduite (coffrets Interface de Télécommande d’Interrupteurs HTA, capteurs de courant et de tension, radios, antennes, logiciels de configuration) pour réseau électrique moyenne tension.**

L’ensemble des critères de qualification, y compris ceux mentionnés dans l’avis de l’appel d’offres, est donné en détail dans le dossier d’appel d’offres Section des Critères d’évaluation et de qualification (cas sans Pré Qualification préalable).

**Une préférence est accordée aux candidats des pays membres de l’UEMOA ou aux candidats dont les offres ne comportent que des produits de pays membres de l’UEMOA, par rapport aux autres candidats de droit non communautaire, à condition que leurs offres ne soient pas supérieures de plus de quinze pour cent (15%) à celle du moins disant.**

Pour toute demande de clarifications, un courriel pourra également être envoyé à l’adresse ci-après : **notificationcpm@senelec.sn**.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet, les heures et jours ouvrables, en formulant une demande écrite à l’adresse mentionnée ci-après : **secrétariat du Département Équipement de Réseaux, sis à Hann - route des pères Maristes, Dakar téléphone (221) 33 839 94 20**contre un paiement non remboursable de Cinquante mille **(50 000)** francs CFA*.* Le paiement se fera en espèce dans nos caisses au 28, rue Vincens au niveau de l’agence. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier d’appel d’offres prévu à cet effet.
2. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : **Salle de la Commission des Marchés, sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2ème étage de l’immeuble Tounkara au plus tard le MERCREDI 30 Mai 2018 A 09 H 30 MN HEURE LOCALE.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d’ouverture des plis les remettront à la Cellule de Passation des Marchés à l’adresse ci-après : 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2ème étage de l’immeuble Tounkara, Dakar. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l’adresse ci-après : **Salle de la Commission des marchés, 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2ème étage de l’immeuble Tounkara, Dakar le MERCREDI 30 Mai 2018 A 9H30MN HEURE LOCALE**.
3. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de **cent trente millions (130 000 000) de FCFA.** L’organisme financier (Banque ou Compagnie d’Assurance) émetteur de la garantie doit être agrée par le Ministère de l’Economie, des Finances et du Plan du Sénégal, ou disposer d’un correspondant local ayant reçu ledit agrément.
4. La garantie de soumission devra demeurer valide pendant vingt-huit **(28)** jours après l’expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront rester valides quatre-vingt-dix **(90)** jours après la date limite de dépôt des offres.

 **Le Directeur Général**